

## APDC – ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2022

### RAPPORT DU REVISEUR POUR L'ANNEE 2021

Chers confrères,

Comme chaque année, conformément aux statuts de notre association, votre réviseur s'exprime au cours de l'assemblée générale sur la gestion de l'année précédente.

Comme je l'ai déjà signalé à plusieurs reprises, la gestion purement comptable ne rend pas vraiment compte de la réalité de l'association, dont le rôle principal consiste à élaborer des positions et à offrir à ses membres un espace de dialogue et d'enrichissement de leurs connaissances. Le travail bénévole des adhérents au sein des groupes de travail constitue en réalité la principale « recette » de l'association et ses productions intellectuelles sont, si l'on peut dire, ses principales « dépenses ». Dans une autre association dans laquelle je suis impliqué, les bénévoles déclarent le temps consacré à la vie associative, temps qui est ensuite transformé en euros, sur la base du SMIC. Je ne propose néanmoins pas d'en faire autant dans la mesure où demander à des avocats de remplir des feuilles de temps pour l'APDC en plus de celles qu'ils remplissent pour leurs cabinets risquerait de ne pas être très populaire.

Faute d'un tel instrument de mesures, je me contenterai donc de signaler que comme chaque année, l'APDC s'est exprimée sur des sujets importants, non seulement pour nous mais pour nos clients, comme les lignes directrices sur les sanctions ou le futur règlement d'exemption vertical.

Mais puisque, comme nos amis économistes nous obligent régulièrement à le faire, il faut bien faire rentrer la réalité dans le cadre étroit des chiffres, je vais relever que l'année 2021 ressemble à l'année 2020 par le niveau réduit des dépenses de l'association mais en diffère par une progression significative des recettes, alors que ces dernières avaient reculé en 2020. Cette fois, j'observe une bonne rentrée des cotisations payées au titre de l'année en cours mais aussi des rentrées significatives provenant du paiement de cotisations au titre des années antérieures. C'était en effet le retard de certains adhérents pour payer leurs cotisations qui avait expliqué la baisse des recettes en 2020 et il faut féliciter le bureau de l'association d'avoir résolu ce problème.

Bien sûr, avec des recettes en nette hausse et des dépenses qui ont été légèrement inférieures à celles de 2020, il ne faut pas s'étonner que notre association, traditionnellement bénéficiaire, connaisse cette fois un excédent particulièrement élevé de plus de 13000 euros qui vient abonder notre réserve bancaire. Cette dernière fait un bond en avant pour atteindre plus de 32000 euros. Avec, depuis deux ans, un niveau moyen de dépenses annuelles qui tourne autour de 6000 euros, nos réserves nous permettraient donc de couvrir cinq années de dépenses, si les cotisations venaient à s'assécher totalement. Vous m'avez souvent entendu m'interroger sur la gestion exceptionnellement saine de notre association et souhaiter que les dépenses soient un peu plus élevées pour éviter de thésauriser inutilement mais, à l'époque, nos réserves étaient bien plus faibles, environ 8000 euros en 2018, par exemple. 32000 euros, c'est impressionnant. Si notre présidente n'avait pas eu l'intention (à l'heure où j'écris ces

**lignes) d'annoncer des mesures de dépenses nouvelles et significatives, j'aurais indiqué que je trouvais ce niveau de réserve exagéré. Il n'est pas douteux qu'il faille en effet faire quelque chose, d'autant qu'avec la reprise de l'inflation, notre réserve, placée auprès d'une banque, pourrait bien voir sa valeur réelle s'éroder.**

**Mais justement, quelque chose va être fait et, compte tenu de la saine politique de recouvrement des cotisations et de ce niveau de réserve, ce « quelque chose » pourra être ambitieux. C'est bien ce que notre présidente va annoncer.**

**Je vais, dans ces conditions, exprimer un avis favorable sur la gestion de l'association et souhaiter qu'elle continue à rendre à notre communauté non seulement les services très appréciés auxquels elle nous a habitués mais également de nouveaux services.**

**Patrick Hubert**

**Réviseur**